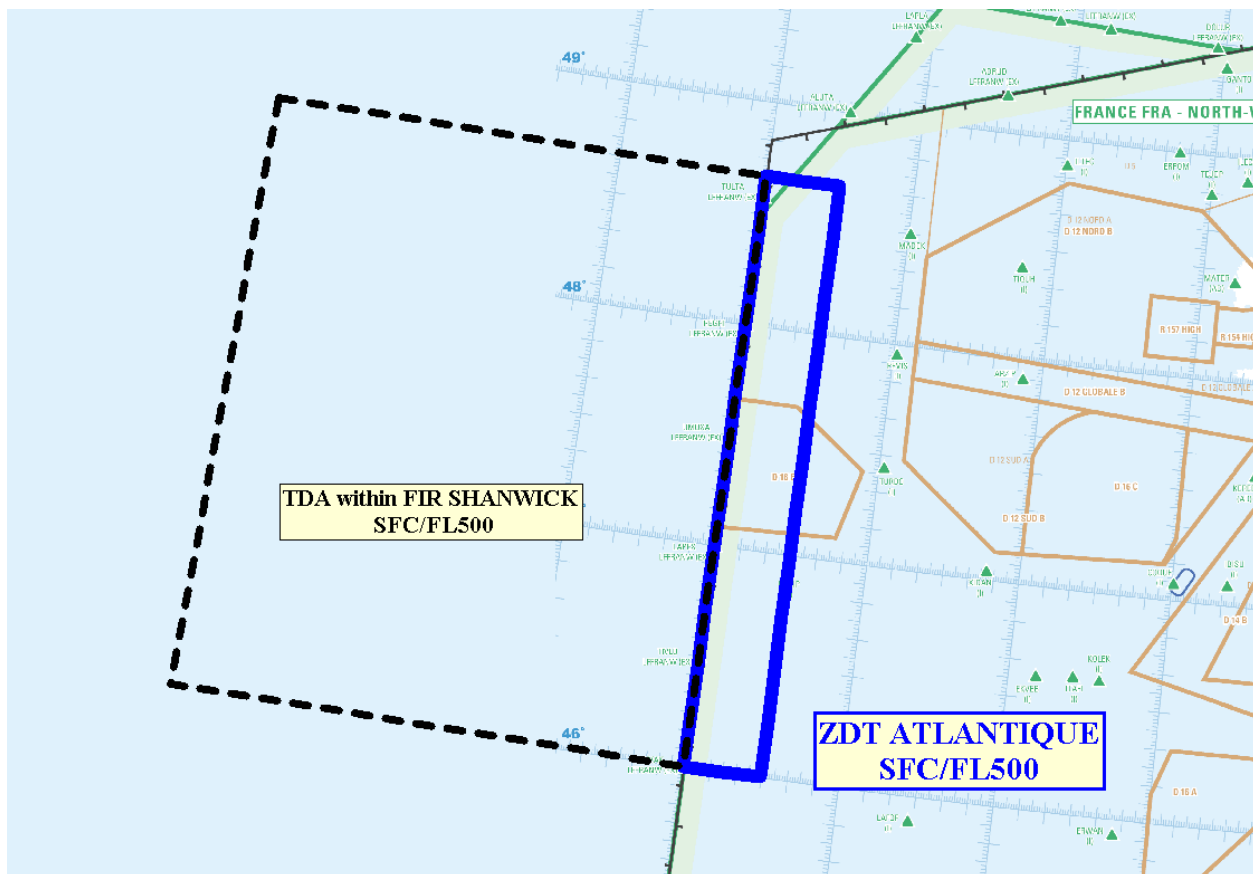


Objet : Création d'une zone dangereuse temporaire (ZDT) « ATLANTIQUE »

En vigueur : Du 04 novembre au 08 décembre 2024

Lieu : FIR : Brest LFRR

Dispositif global FIR Brest et FIR Shanwick



Extrait carte de croisière ENR 6.2 - Édition 2 - 2024

ZDT ATLANTIQUE



Extrait carte de croisière ENR 6.2 - Edition 2 - 2024

ACTIVITÉ

Tir de missile en Atlantique.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Activation par NOTAM à J-2 ouvrés

Premier créneau :

- lundi 04 novembre : 0600-1900

Reports possibles :

- du mardi 05 novembre au dimanche 08 décembre : 0600-1900

Créneau réel d'activation : prévu pour une durée de 6 heures dans le créneau horaire indiqué.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Brest ACC	fréquences de contrôle
RAKI (CDC de Cinq Mars la Pile)	143.550 MHz / 317.500 MHz
ARMOR	124.725 MHz

GESTIONNAIRE

CCMAR ATLANTIQUE

STATUT

Zone dangereuse temporaire (ZDT) qui coexiste avec les portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM, se conformer aux instructions des organismes de la circulation aérienne habituels.

L'attention des usagers est attirée sur le caractère particulièrement dangereux des activités se déroulant dans cette zone.

SERVICES RENDUS

CAM :

Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans la ZDT par l'organisme gestionnaire.

CAG :

Les services de la circulation aérienne sont rendus conformément à la classe des espaces aériens avec lesquels la ZDT coexiste, par les organismes habituels.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALESLimites latérales

48°40'00"N - 008°00'00"W

48°40'00"N - 007°30'00"W

46°00'00"N - 007°30'00"W

46°00'00"N - 008°00'00"W

48°40'00"N - 008°00'00"W

Limites verticales**SFC/FL 500****DISPOSITIONS PARTICULIERES**

La ZDT ATLANTIQUE sera activée simultanément avec un autre dispositif de zone situé en FIR Shanwick.

Pendant les créneaux d'activation de la ZDT ATLANTIQUE :

- La zone LF-TRA 6 est plafonnée au FL 305,
- Les zones LF-D 16 A, LF-D 120 Temporaires Atlantique et LF-D 120 Temporaire Manche (Réf : Sup AIP 048/2024 ZENA ATLANTIQUE), LF-D 2 GLOBALE B, LF-D 12 NORD B et LF-D 12 SUD B ne sont pas activables.

ORGANISMES A CONTACTER

CCMAR ATLANTIQUE : 02 98 31 82 69